

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT



**A AVIGNON, section de  
MONTFAVET (84140),**

1 rue François Richaud,

Clos de la Jarretière,

Résidence Le Rubia,

**Section BD n° 3 – 797 – 800**

D'une contenance totale de 75a05ca

### **Le lot numéro vingt-six (26) :**

Au rez-de-chaussée du bâtiment B, un appartement de 46,75 m<sup>2</sup> de type T2 avec terrasse de 41,60 m<sup>2</sup>

Et les 146/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 322/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B

Et les 152/10.000èmes des parties communes spéciales à la piscine

Et les 152/10.000èmes des parties communes spéciales au chauffage solaire

### **Le lot numéro soixante-quinze (75) :**

Au sous-sol, un garage de 16,65 m<sup>2</sup>

Et les 16/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 162/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment sous-sol

Et les 37/10.000èmes des parties communes spéciales à l'ascenseur B

Et le quart indivis d'une parcelle de terrain à usage de chemin

Cadastrée **Section BD n° 4** d'une contenance de 5a46ca

**Mise à prix : 38.000,00 € (trente-huit mille euros)**

**VISITE : LE LUNDI 5 MAI 2025 DE 15H00 A 16H00 SUR PLACE**, effectuée par la SCP LEXRON, commissaire de justice à Avignon, tél. : 04 90 16 53 54.

**L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 15 MAI 2025 à 14H**

au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 boulevard Limbert,  
à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

**DESCRIPTION :** un appartement de type 2 de 46,75 m<sup>2</sup> comprenant : entrée, wc, séjour / cuisine, une chambre, salle de bains, terrasse de 41,60 m<sup>2</sup> et garage de 16,65 m<sup>2</sup>.



**Les enchères** ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau d'Avignon, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

**Occupation** : Le bien est occupé par des locataires selon bail d'habitation d'une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction, ayant pris effet le 18/10/2022, moyennant un loyer mensuel de 581 € outre 109 € de charges, soit un montant total de 690 €.

**Conditions de la vente** : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

### **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :**

- Maître Stephen ROCHETTE, avocat poursuivant la vente, 27 boulevard Denis Soulier à Avignon, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'Avignon où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 24/01145.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau d'AVIGNON.

Fait et rédigé à Avignon,  
Le 19 mars 2025

**Stephen ROCHETTE**